

Établir la liasse fiscale (fiscalité d'entreprise)



OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Acquisition ou renforcement des notions fiscales relatives aux entreprises entrant dans le champ des impôts commerciaux



PUBLIC CONCERNÉ

- Collaborateur de service comptabilité et financier ou tout personnel ayant des connaissances juridiques et comptables
- Les décideurs d'entreprises



PRÉREQUIS

- Pas de prérequis spécifiques



MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Réflexion de groupe et apports théoriques du formateur
- Travail d'échange avec les participants sous forme de réunion-discussion
- Utilisation de cas concrets issus de l'expérience professionnelle
- Validation des acquis par des questionnaires, des tests d'évaluation, des mises en situation et des jeux pédagogiques.
- Alternance entre apports théoriques et exercices pratiques (en moyenne 30 à 50%)
- Remise d'un support de cours.



MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Feuille de présence signée en demi-journée,
- Évaluation des acquis tout au long de la formation,
- Questionnaire de satisfaction,
- Attestation de stage à chaque apprenant,
- Positionnement préalable oral ou écrit,
- Évaluation formative tout au long de la formation,
- Évaluation sommative faite par le formateur ou à l'aide des certifications disponibles



MOYENS TECHNIQUES EN PRÉSENTIEL

- Accueil des stagiaires dans une salle dédiée à la formation équipée à minima d'un vidéo projecteur et d'un tableau blanc et/ou paperboard.
- Pour les formations nécessitant un ordinateur, un PC est mis à disposition de chaque participant.



MOYENS TECHNIQUES EN DISTANCIEL

- A l'aide d'un logiciel (Teams, Zoom...), d'un micro et éventuellement d'une caméra les apprenants interagissent et communiquent entre eux et avec le formateur.
- Sessions organisées en inter comme en intra entreprise.
- L'accès à l'environnement d'apprentissage ainsi qu'aux preuves de suivi et d'assiduité (émargement, évaluation) est assuré.
- Pour toute question avant et pendant le parcours, assistance technique à disposition au 04 67 13 45 45.



ORGANISATION

- Délai d'accès : 5 jours ouvrés (délai variable en fonction du financeur)
- Les cours ont lieu de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h



ACCESSIBILITÉ

- Les personnes en situation de handicap sont invitées à nous contacter directement, afin d'étudier ensemble les possibilités de suivre la formation.
- Pour tout renseignement, notre référent handicap reste à votre disposition : mteyssedou@ait.fr



PROFIL FORMATEUR

- Nos formateurs sont des experts dans leurs domaines d'intervention
- Leur expérience de terrain et leurs qualités pédagogiques constituent un gage de qualité.



CERTIFICATION POSSIBLE

- 0

Établir la liasse fiscale (fiscalité d'entreprise)

DÉTERMINATION DU RÉSULTAT COMPTABLE

- Les principes comptables
- Les écritures de fin d'exercice

DU RÉSULTAT COMPTABLE AU RÉSULTAT FISCAL

- Divergences entre comptabilité et fiscalité
- Les réintégrations fiscales
- Les déductions fiscales

DÉTERMINATION DE L'IS

- Calcul de l'Impôt Société
- Gestion des déficits
- Imputation des crédits d'impôts

ELABORATION DES ÉTATS DE NATURE COMPTABLE

- Le bilan (2050 et 2051)
- Le compte de résultat (2052 et 2053)
- Les immobilisations, les amortissements (2054 et 2055)
- Les provisions (2056)
- L'état des échéances des créances et des dettes (2057)
- Le tableau des écarts de réévaluation (2054 bis)

ELABORATION DES ÉTATS DE NATURE FISCALE

- La détermination du résultat fiscal (2058A)
- La gestion fiscale des déficits et provisions non déductibles (2058B)
- Le tableau d'affectation et renseignements divers (2058C).
- La détermination, l'affectation et le suivi des plus ou moins-values (2059A et 2059D).

LA DÉCLARATION 2065